



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 novembre 2015

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 octobre 2015, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 47 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 53), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Fanny Gerdil-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 21), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 35), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 48), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 52 incluse), M. Guéric CHALNOT, Mme Pauline JEANNIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 20 incluse), Mme Sylvie WANLIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Anne VIGNOT, M. Thibaut BIZE à Mme Elsa MAILLOT, M. Guéric CHALNOT à M. Emmanuel DUMONT, Mme Pauline JEANNIN à M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 20 incluse), Mme Sylvie WANLIN à Mme Danielle DARD, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Philippe MOUGIN à M. Julien ACARD.

OBJET : 29 - Parcours culturels à l'école - Saison 2015-2016 - Contributions et subventions aux organisateurs et aux écoles

Parcours culturels à l'école

Saison 2015-2016

Contributions et subventions aux organisateurs et aux écoles

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Dans le cadre de son Projet éducatif de territoire et de la Réforme des rythmes scolaires, la Ville de Besançon, en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté (DRAC), a mis en place, à la rentrée 2014, à l'attention de tous les élèves des écoles élémentaires publiques de la ville, un nouveau dispositif d'éducation artistique et culturel : les Parcours culturels.

Ce dispositif s'appuie sur la Loi pour la refondation de l'école de la République et sur la circulaire interministérielle du 3 mai 2013 qui accordent à l'éducation artistique et culturelle une place importante dans la formation générale des élèves.

Chaque parcours est constitué d'un nombre variable d'étapes -entre 5 et 9, en classe ou à l'extérieur de l'école, réparties tout au long de l'année scolaire (entre novembre et mai)-, et est ouvert à un nombre limité de classes (entre 3 et 15).

Ces propositions ont pour vocation de soutenir les enseignants dans l'élaboration du parcours de l'élève, en proposant une trame constituée de plusieurs temps forts articulés autour des trois piliers présentés dans la circulaire interministérielle du 3 mai 2013 :

- La connaissance du domaine artistique ou culturel,
- La pratique ou la découverte sensible,
- La rencontre avec des œuvres, des lieux et des professionnels.

Les enseignants peuvent s'approprier ces propositions et les compléter par des apports personnels ou à partir des ressources documentaires qui leur seront fournies.

Dans un souci de démocratisation culturelle, l'accès à ces parcours est entièrement gratuit pour les classes, tant au niveau des activités que des transports.

La première édition des Parcours -année scolaire 2014-2015- a rencontré un grand succès : 3 727 élèves de 166 classes ont pu découvrir un domaine particulier des arts ou de la culture.

Edition 2015-2016

Suite au bilan effectué avec les enseignants et les organisateurs, il a été décidé d'apporter des améliorations et des développements à l'édition 2015-2016, et en particulier :

- d'élargir le nombre de thèmes de 27 à 32,
- d'enrichir la rubrique « société, citoyenneté et environnement »,
- de développer la pratique et la découverte sensible,

• de rajouter, aussi souvent que cela est possible, une étape familiale, hors temps scolaire, pour permettre à chaque enfant d'être «l'ambassadeur de son parcours» auprès de ses parents.

Ont été associés à cette seconde édition des *Parcours culturels* :

- Les Deux scènes / Scène nationale de Besançon,
- Le Centre Dramatique National de Besançon - Franche-Comté,
- La Rodia / Scène des musiques actuelles,
- L'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté,
- Côté Cour / Scène conventionnée Jeune public,
- La Citadelle et ses musées,
- La Direction du Patrimoine Historique,
- Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie,
- Le Musée du Temps,
- La Direction des Bibliothèques,
- La Direction des Espaces Verts - La Petite école dans la forêt,
- Le Fonds Régional d'Art Contemporain,
- La Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-Orchamps,
- Les Jeunesses musicales de France,
- Le Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales,
- La Ligue de l'Enseignement - Ecran mobile,
- Le Centre Image,
- Supersenor.

Les inscriptions des classes se sont déroulées en deux sessions, du 8 au 21 juin, et du 7 au 11 septembre.

178 classes élémentaires publiques se sont inscrites à cette seconde édition.

Budget et financement

Le budget alloué à ce nouveau dispositif prend en charge les coûts d'organisation des parcours et de déplacement des classes. En accord avec les organisateurs, la contribution de la Ville de Besançon porte exclusivement sur la prise en charge des coûts supplémentaires générés par l'organisation de ces parcours (intervenants extérieurs, matériel spécifique) et des entrées aux spectacles, concerts, séances de cinéma, etc. Toutes les autres charges, et en particulier les frais d'intervention des équipes permanentes à la conception et la mise en œuvre des parcours, sont pris en charge par les organisateurs.

En complément de la contribution apportée aux directions de la Ville (Citadelle, Direction du Patrimoine Historique, Direction des Musées du Centre, Direction des Bibliothèques, Direction des Espaces Verts), la Ville de Besançon versera une subvention aux associations et établissements publics organisateurs de parcours, ainsi qu'aux coopératives des établissements scolaires pour la prise en charge des transports.

Le budget total des *Parcours culturels* est le suivant :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Organisation - Subventions	78 977	103 746	Contribution Ville de Besançon
Organisation - Contributions	21 581	20 000	Subvention DRAC
Transports	21 988		
Entrées Cinéma Victor Hugo	1 200		
Total	123 746	123 746	Total

Sauf exceptions (Musée des Beaux-Arts, Fonds Régional d'Art Contemporain, Jeunesses musicales de France et Direction des Espaces Verts), les contributions et les subventions sont versées en deux fois ; le montant des versements est calculé au prorata temporis, soit :

- 1/3 en novembre 2015
- 2/3 en mars 2016.

Le montant des subventions allouées aux coopératives des écoles au titre de la prise en charge des transports est calculé en fonction du nombre d'élèves par classe et du nombre de déplacements effectués (variable selon les parcours). Ces subventions seront versées en une fois, en 2015, pour permettre aux écoles de se doter d'une carte unique correspondant aux déplacements de tous les élèves d'une classe dans le cadre de son parcours.

Les tableaux ci-après récapitulent les montants des contributions et des subventions qui seront versés aux organisateurs des parcours (avec le montant des versements 2015 et 2016), et aux coopératives des écoles élémentaires.

Tableau récapitulatif des subventions allouées aux organisateurs (établissements publics et associations) (conventions ci-jointes).

Organisateurs	Montant total	Versement novembre 2015	Versement mars 2016
Les Deux Scènes	15 552	5 184	10 368
Le Centre Dramatique National (CDN)	4 250	1 417	2 833
Côté Cour	3 580	1 193	2 387
La Rodia	5 700	1 900	3 800
L'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté	4 800	1 600	3 200
Superseñor	11 636	3 879	7 757
Le Fonds Régional d'Art Contemporain	1 864	1 864	-
La MJC de Palente-Orchamps	8 055	2 685	5 370
Les Jeunesses musicales de France	6 400	6 400	-
La Ligue de l'Enseignement	5 800	1 933	3 867
Le Centre Image	11 340	3 780	7 560
TOTAL	78 977	31 835	47 142

Tableau récapitulatif des contributions allouées aux organisateurs (directions de la Ville)

Organisateurs	Montant total	Versement novembre 2015	Versement mars 2016
La Citadelle	7 555	2 518	5 037
Direction des Espaces Verts	1 520	-	1 520
Le Musée du Temps	1 056	352	704
Direction du Patrimoine Historique	5 060	1 687	3 373
Le Musée des Beaux-Arts et d'Arch.	6 390	6 390	-
TOTAL	21 581	10 947	10 634

En cas d'accord sur ces propositions de contributions et subventions allouées aux organisateurs, la somme totale de 100 558 € sera imputée de la façon suivante :

- 52 925 € sur la ligne 65.30/6574 CS 10039 (CDN, Côté Cour, Supersenor, FRAC, MJC Palente-Orchamps, Jeunesses musicales de France, Ligue de l'Enseignement, Centre Image)
- 15 552 € sur la ligne 65.30/65738.0012015 CS 10039 (Les Deux Scènes),
- 5 700 € sur la ligne 65.30/657364.0010012 CS 10039 (La Rodia)
- 4 800 € sur la ligne 65.30/65738.0012016 CS 10039 (Orchestre Victor Hugo Franche-Comté)
- 21 581 € sur la ligne 011.30/6042 CS 10039 (La Citadelle, Direction des Espaces Verts, Le Musée du Temps, Direction du Patrimoine Historique, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie).

Tableau récapitulatif des subventions allouées aux coopératives des établissements scolaires

Etablissement	Montant subvention
Ecole élémentaire Paul Bert	803
Ecole élémentaire Saint-Claude	2 076
Ecole primaire Arènes	63
Ecole primaire Boichard	698
Ecole primaire Bourgogne	1 898
Ecole primaire Bregille Plateau	1 208
Ecole primaire Brossolette	491
Ecole primaire Champagne	914
Ecole primaire Chaprais	184
Ecole primaire Curie	436
Ecole primaire Dürer	1 218
Ecole primaire Fanart	1 269
Ecole primaire Fontaine Ecu	590
Ecole primaire Fourier	1 691
Ecole primaire Granvelle	75
Ecole primaire Helvétie	213
Ecole primaire Herriot	1 125
Ecole primaire Ile de France	584
Ecole primaire Jean Macé	902
Ecole primaire La Bruyère	388
Ecole primaire La Butte	661
Ecole primaire La Viotte	302
Ecole primaire Les Sapins	184
Ecole primaire Les Vieilles Perrières	893

Etablissement	Montant subvention
Ecole primaire Montboucons	179
Ecole primaire Rosemont	1 238
Ecole primaire Tristan Bernard	467
Groupe scolaire Condorcet	110
Groupe scolaire Jean Zay	518
Ecole primaire Velotte	610
TOTAL	21 988

En cas d'accord sur ces propositions de subventions allouées aux établissements scolaires et versées aux coopératives des écoles concernées, la dépense totale de 21 988 € sera imputée sur la ligne 65.30.6574 CS 10039.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'attribution des contributions et des subventions aux organisateurs et aux coopératives des établissements scolaires,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions ou avenants à intervenir dans ce cadre.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne les structures suivantes :

- * Orchestre Victor Hugo Franche-Comté : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Thierry MORTON, Mme Elsa MAILLOT, M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal BONNET, Mme Danielle DARD, M. Michel LOYAT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, Mme Mina SEBBAH.

- * EPCC Les Deux Scènes : M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal CURIE, Mme Elsa MAILLOT, M. Rémi STHAL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Nicolas BODIN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Anthony POULIN, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Mina SEBBAH.

- * Régie Autonome Personnalisée La Rodia : Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Danielle POISSENOT, M. Rémi STHAL, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Myriam EL YASSA, M. Pascal CURIE, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Rosa REBRAB, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

- * Pour la Ligue de l'enseignement : M. Cyril DEVESA

- * Pour l'école élémentaire et primaire ARENES : Mme Elsa MAILLOT

- * Pour l'école élémentaire et primaire BERNARD : M. Yves-Michel DAHOUI

- * Pour l'école élémentaire et primaire BERT : M. Pascal CURIE

- * Pour l'école primaire BOICHARD : M. Christophe LIME

- * Pour l'école élémentaire et primaire BOURGOGNE : Mme Danielle POISSENOT
- * Pour l'école élémentaire et primaire BREGILLE PLATEAU : Mme Anne VIGNOT
- * Pour l'école élémentaire et primaire BRUYERE : M. Yannick POUJET
- * Pour l'école élémentaire et primaire BUTTE : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire CHAMPAGNE : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire CHAPRAIS : Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY
- * Pour l'école primaire CONDORCET : Mme Rosa REBRAB
- * Pour l'école élémentaire et primaire CURIE : Mme Rosa REBRAB
- * Pour l'école élémentaire et primaire DURER : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire FANART : Mme Françoise PRESSE
- * Pour l'école élémentaire et primaire FONTAINE ECU : M. Abdel GHEZALI
- * Pour l'école élémentaire et primaire FOURIER : Mme Marie ZEHAF
- * Pour l'école élémentaire et primaire GRANVELLE : M. Dominique SCHAUSS
- * Pour l'école élémentaire et primaire HELVETIE : Mme Catherine THIEBAUT
- * Pour l'école élémentaire et primaire HERRIOT : M. Michel LOYAT
- * Pour l'école élémentaire et primaire ILE DE FRANCE : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école élémentaire et primaire MACE : M. Nicolas BODIN
- * Pour l'école élémentaire et primaire MONTBOUCONS : Mme Solange JOLY
- * Pour l'école élémentaire et primaire ROSEMONT/J. FERRY : Mme Karima ROCHDI
- * Pour l'école primaire SAPINS : Mme Karima ROCHDI
- * Pour l'école élémentaire et primaire ST-CLAUDE : Mme Ilva SUGNY
- * Pour l'école élémentaire et primaire VIEILLES PERRIERES : Mme Claudine CAULET
- * Pour l'école élémentaire et primaire VIOTTE : M. Yves-Michel DAHOUI
- * Pour l'école primaire Jean ZAY : M. Dominique SCHAUSS.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

